

L'ENTREPRISE CITOYENNE

INTRODUCTION

De nos jours, la responsabilité des dirigeants d'entreprise n'est plus limitée à la recherche du profit. L'attitude vis à vis de l'environnement naturel, humain, et social est à prendre en compte. La réputation des entreprises dans ces domaines est même devenue un atout de compétition. On parle alors d'entreprise citoyenne.

L'entreprise citoyenne est une entreprise qui appartient à une cité et qui y joue pleinement son rôle. Elle est considérée comme une personne civique titulaire de droits et de devoirs. L'entreprise est donc citoyenne dans la mesure où elle intègre dans ses choix économiques, la dimension collective de son environnement.

Le développement de l'entreprise citoyenne est-il compatible avec la fonction première de l'entreprise : celle de profit ?

Dans une première partie, nous mettrons en évidence les rôles assumés par l'entreprise au sein de la société dans laquelle elle évolue. Puis dans une seconde partie, nous analyserons les multiples responsabilités qui sont confiées par l'entreprise citoyenne.

I- LE ROLE DE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIETE :

Une conception traditionnelle confère à l'entreprise un rôle de production de richesses. Il s'avère que l'entreprise dépasse cette simple conception pour devenir un acteur à part entière de la vie sociale dont les différents rôles sont complémentaires et parfois antagonistes.

A- Le rôle économique de l'entreprise :

Au sens strictement économique, l'entreprise a pour fonction de produire des richesses. C'est sa mission fondamentale. Dans cette approche, le seul impératif de l'entreprise est d'optimiser la combinaison productive en faisant varier les facteurs de production. En ce sens, les salariés sont une variable d'ajustement comme une autre. L'entreprise a aussi pour fonction de distribuer des revenus à ses salariés et des dividendes aux actionnaires. Elle paie des impôts et des contributions sociales qui financent l'Etat et les organismes sociaux.

L'entreprise comme organisation poursuit la recherche de ses propres intérêts, dans le respect du droit, mais sans toujours se préoccuper des conséquences sociales et environnementales de ses actes. Le **profit maximal** reste l'impératif premier d'une organisation économique en économie de marché, même si elle est soucieuse de vivre en bonne harmonie avec son environnement.

B- Le rôle social de l'entreprise :

Les rôles sociaux de l'entreprise sont essentiels à la vie en société. On attend de l'entreprise qu'elle offre des emplois stables, de bonnes conditions de travail et qu'elle participe activement à la formation, à la qualification et à l'insertion des salariés.

Fournir des emplois est le premier rôle de l'entreprise. En créant des emplois elle contribue au bon fonctionnement de la société. En revanche, un fort taux de chômage génère de grandes souffrances sociales. Les licenciements massifs liés à des restructurations d'entreprises sont souvent mal perçus par l'opinion publique qui ne comprend pas qu'une entreprise réalisant des bénéfices se sépare de ses salariés. Un tel comportement risque de ternir de façon durable l'image de l'entreprise.

En effet, par exemple, l'annonce faite en 2000 sur les gains de productivités recherchés par Michelin et ses conséquences sur l'emploi a été très mal médiatisé et à nuire l'image de Michelin en France.

L'entreprise doit également organiser la vie au travail. Dans les pays où le droit du travail est développé, les conditions de travail sont généralement acceptables, même si certains modes d'organisation perturbent la vie de famille (le travail de nuit, ...)

Former, qualifier et insérer est le troisième rôle social de l'entreprise. Le système éducatif en partenariat avec les entreprises contribue à accroître les qualifications des salariés, et les nombreuses formations internes enrichissent leurs perspectives de carrière. L'accroissement des qualifications est un réel facteur de compétitivité pour les entreprises.

Les entreprises fournissent également de nombreux stages aux étudiants, pour faire découvrir leur fonctionnement et les confronter à la réalité du terrain. Cet effort de formation lors des stages facilite l'intégration des jeunes au monde de l'entreprise.

C- Le rôle environnemental de l'entreprise :

La protection de l'environnement est devenue une préoccupation centrale des entreprises. En France, la réglementation et la vigilance des entreprises garantissent une bonne protection de l'environnement, ce qui n'est malheureusement pas le cas au plan international.

Les activités industrielles et agricoles transforment l'environnement et leurs conséquences écologiques sont majeures (production de gaz à effet de serre, production de déchets radioactifs...). Les activités tertiaires ont aussi des conséquences sur le cadre de vie : développement des antennes pour le téléphone mobile, des antennes paraboliques... Néanmoins, les entreprises françaises sont de plus en plus conscientes de l'importance du respect de l'environnement et font de réels efforts pour préserver le cadre de vie.

La loi française est contraignante, mais les entreprises nationales, ayant compris l'importance du respect de l'environnement, appliquent souvent des normes plus exigeantes que celles qui sont imposées par la loi.

A titre d'exemple, l'entreprise Shell a véritablement intégrée la dimension citoyenne de l'entreprise dans son développement stratégique. En effet, cette entreprise s'est véritablement investie pour préserver la santé, la sécurité et l'environnement.

Quant à la situation des pays en voie de développement elle est toute autre : ils privilégient l'activité économique sans se soucier des dégradations de l'environnement, de la pollution, et de la déforestation.

D- Le rôle de l'entreprise dans le développement international :

Le développement mondial du libéralisme et la concurrence entre les Etats conduisent parfois à une exploitation abusive de la nature et des ressources humaines des pays en voie de développement. Certaines entreprises sous la pression des consommateurs, veillent au respect des conditions de travail de leurs sous-traitants.

En effet, le contexte hyper-concurrentiel qui caractérise les économies de marché, conduit les entreprises à mettre les pays en concurrence pour produire dans les conditions les plus avantageuses pour elles. Elles délocalisent leur production et multiplie les achats extérieurs. *La multinationale Nike s'est d'ailleurs fait remarquée dans ce domaine. En effet, les conditions de travail dans ses lieux de production en Indonésie, se sont avérées catastrophiques selon une enquête réalisée par Global Alliance en 2001 et qui révéla de nombreux cas d'harcèlement verbal, physique ou moral.*

Afin d'éviter le **dumping social**, l'idée d'une « clause sociale », fixant un minimum de normes à respecter, a été proposée, mais elle ne fait pas l'unanimité car certains la considèrent comme du protectionnisme déguisé. Néanmoins, depuis quelques années, certaines entreprises pour répondre aux critiques dont elles font l'objet se montrent plus particulièrement vigilantes sur les conditions de travail chez les sous-traitants, et soumettent leurs activités à l'évaluation d'organismes indépendants.

La fonction première de l'entreprise est donc bien de produire des richesses. Mais comme on a pu le constater le rôle de l'entreprise dans la société s'est considérablement développé et est devenu tellement important que de nouveaux rôles sont apparus. En effet, aujourd'hui la société attend des entreprises qu'elles offrent des emplois, protègent l'environnement et participent au développement des pays les plus pauvres. Ainsi il est intéressant de s'interroger sur les responsabilités qui sont confiées à ces entreprises citoyennes ?

II- L'ENTREPRISE CITOYENNE ENDOSSE DE MULTIPLES RESPONSABILITES

Les dirigeants d'entreprise sont conscients des conséquences de leurs activités sur l'environnement local et social. Beaucoup considèrent que leur rôle économique, qui est pour des entreprises rationnelles de maximiser leur profit, est compatible avec une vision plus globale du développement, le respect des personnes et la préservation des ressources naturelles.

A- L'entreprise est un producteur responsable de son environnement

Une entreprise citoyenne se développe tout en protégeant son environnement et en produisant des biens recyclables, non nocifs à l'environnement.

Dans les pays développés, essentiellement, les questions relatives à l'écologie ont de plus en plus de poids dans les décisions politiques. En effet, les entreprises citoyennes veillent dans leur mode de production à la qualité de l'eau, de l'air, du sol, et évitent toute dégradation des ressources naturelles par la protection des forêts, par exemple. C'est ainsi que se développent

les chartes de protection de l'environnement comme cela a pu être adopté chez TotalFinaElf. De même, afin d'assurer un développement durable à la société à savoir, un mode de développement permettant de répondre aux besoins des générations actuelles sans compromettre la réponse aux besoins des générations futures, l'entreprise conçoit de plus en plus de produits dont les matériaux sont recyclables. Ces produits doivent générer le moins de pollution possible.

Nous allons maintenant voir que l'entreprise a aussi des responsabilités sur le plan interne.

B- L'entreprise, un employeur respectueux de ses salariés

L'entreprise citoyenne doit bien sûr s'intéresser à son environnement social, «à l'intérêt général», mais elle doit avant tout s'assurer du respect de ses salariés. Le respect des personnes est encouragé dans les rapports entre les salariés.

Ainsi lors des grands changements qui affectent la vie des entreprises, l'entreprise citoyenne doit veiller au respect de chacun des salariés. Elle facilite l'insertion des jeunes, le réemploi des salariés plus âgés et l'intégration des handicapés.

En effet, dans la vie quotidienne sur les lieux de travail, le droit du travail et le droit social imposent de nombreuses normes relatives à la vie dans l'entreprise (le Bilan Social, par exemple, est imposé aux entreprises de plus de 300 salariés).

L'entreprise citoyenne s'efforce d'aller au-delà du simple respect de la réglementation, ceci peut d'ailleurs être rendu public par l'instauration d'un code de bonne conduite, comme cela est le cas chez Usinor.

D'une façon générale, l'entreprise citoyenne aide le salarié à s'épanouir dans son travail, contribue à élever son niveau de formation, lui offre des perspectives de carrière et des postes conformes à sa formation, ses aptitudes. Voilà comment Canal plus, Clarins, Procter&Gamble ont su conquérir d'importantes parts de marché : en allant d'abord à la conquête de leurs collaborateurs respectifs.

L'entreprise citoyenne agit aussi lors des grands événements de la vie des entreprises : lors des opérations de fusion, regroupement, acquisition où le sort des salariés est souvent négligé. Ainsi, l'entreprise citoyenne évite toutes les actions conduisant à des licenciements et propose des solutions de remplacement acceptables par les salariés (pré retraite ; reclassement ...)

Enfin, elle encourage ses salariés à la création d'entreprise (pratique de l'essaimage) et aide à l'insertion et à la réinsertion. Favoriser l'insertion des jeunes est une priorité pour l'entreprise citoyenne, elle favorise les contrats de qualification et d'apprentissage (contrats aidés) mais elle s'occupe aussi des salariés les plus âgés ayant des difficultés à retrouver un emploi. L'entreprise citoyenne a aussi des responsabilités envers ses fournisseurs.

C- L'entreprise citoyenne et le développement du commerce équitable

Pour l'entreprise citoyenne, il n'y a pas de rapport de force avec le fournisseur. Ainsi, elle pratique le commerce équitable avec les pays en voie de développement.

En effet, au niveau national l'entreprise citoyenne adopte un comportement responsable et n'abuse pas de sa position de force même si son poids sur le marché est important.

C'est particulièrement le cas de la grande distribution où le regroupement des enseignes, accentué par la mondialisation, donne une puissance redoutable aux centrales d'achat.

De même au niveau international, on voit se développer le commerce équitable qui se définit comme une pratique commerciale qui vise à payer régulièrement au producteur, localisé dans un pays en développement, un prix suffisant pour sa survie et la croissance de son exploitation. Ceci permet d'éviter les fluctuations des cours mondiaux des produits de base (café, cacao, minerais...) qui ont de lourdes conséquences sur la vie des petits producteurs. Cependant malgré des essais positifs, le commerce équitable est relativement peu développé en France, 0.008% du négoce mondial. Une charte du commerce équitable a été mise en place en 2001 afin clarifier cette pratique commerciale et la développer.

Enfin, l'entreprise citoyenne s'intéresse à l'intérêt général.

D- L'entreprise citoyenne s'implique dans la vie des citoyens

L'entreprise citoyenne s'implique dans la vie des citoyens par le mécénat, le choix de ses implantations, l'aide humanitaire ou par le soutien d'une organisation non gouvernementale (ONG).

Par leur soutien financier, l'entreprise citoyenne permet à des projets artistiques et culturels de voir le jour : création des fondations Cartier, Hachette ou Vivendi pour aider les artistes contemporains, les jeunes auteurs...

De plus, les entreprises citoyennes cherchent à s'implanter dans les régions les moins favorisées ce qui est d'ailleurs encouragé par les collectivités territoriales qui accordent des aides aux entreprises pour s'implanter dans des régions où l'activité économique est encore insuffisante. Enfin, la lutte contre la pauvreté, l'aide aux grands malades, la lutte contre la malnutrition... constitue les domaines d'intervention des ONG humanitaires. C'est le cas du groupe Usinor qui s'est engagé par des actions effectuées dans le domaine médical. Les entreprises n'interviennent pas toujours directement mais aident ces ONG par des dons pécuniaires, des dons de matériel, la mise à disposition de personnel... Air France transporte par exemple gratuitement le fret de Handicap International qui soigne les blessés de guerre.

CONCLUSION :

Au terme de ce devoir, nous pouvons dire que la première fonction de l'entreprise est bien de produire des richesses. Mais le rôle de l'entreprise dans les sociétés développées est devenu tellement important que de nouvelles responsabilités sont apparues.

La société attend des entreprises qu'elles offrent des emplois, protègent l'environnement et participent au développement des plus pauvres. Ainsi, pour être pleinement acceptée par la société, l'entreprise doit répondre à l'intérêt général en acceptant une responsabilité sur le plan interne par le respect de son personnel mais aussi au niveau externe par le respect de l'environnement local et social.

La volonté d'adopter une attitude citoyenne apparaît donc maintenant comme une nécessité mais on peut se demander si cela s'avère accessible à toutes les entreprises, et notamment les petites et moyennes entreprises ayant de faibles budgets de communication.